

OPÉRATION COURS OUVERTS



**VOUS VOULEZ VOUS INSCRIRE MAIS
VOUS NE SAVEZ PAS QUOI CHOISIR ?
PARTICIPEZ À L'OPÉRATION !**

c'est quoi ?



C'est une période durant laquelle les enseignants vous invitent à assister à leurs cours en spectateur. Vous pourrez ainsi voir concrètement comment ils se déroulent et poser des questions.

c'est quand ?



L'opération cours ouverts a lieu du 24 juin au 5 juillet 2019, aux horaires habituels de chaque discipline.

COMMENT PARTICIPER ?



Le dispositif est gratuit. Il vous suffit de vous signaler par téléphone au 02 43 40 05 82 ou par e-mail à ecoledemusique@sudestmanceau.com.

La musique POUR TOUS

POUR QUI ?



CitéZarts est ouvert à tous : les enfants (à partir de 5 ans), les adolescents et les adultes.

QUEL STYLE ? QUELS PROJETS ?



Les styles de musique enseignés sont très variés : musiques classiques, actuelles et du monde. Fréquenter CitéZarts, ce n'est pas seulement prendre des cours. C'est aussi participer à des projets artistiques et découvrir la scène.

où ?



Les enseignements sont répartis géographiquement sur trois sites :

- CitéZarts à Changé (rue de la Juiverie)
- CitéZarts à Parigné-l'Évêque (rue des écoles)
- CitéZarts à Saint-Mars-d'Outille (locaux scolaires)

UN COUP DE POUCE ?



Si vous n'avez pas d'instruments et ne pouvez ou ne souhaitez pas en acquérir, l'école de musique propose un système de location. Renseignez-vous auprès du secrétariat.

Édité par la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau

Illustrations : service Communication, Freepik

Rédaction, maquette et mise en page : service Communication

Impression : ITF imprimeurs (Mulsanne) - Tirage : 5000 exemplaires

Encres végétales et papier écologique

Ne pas jeter sur la voie publique

CITÉZARTS

ÉCOLE COMMUNAUTAIRE DE MUSIQUE



Saison 2019-2020



Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau
Brette-Ies-Pins Challes Changé Parigné-l'Évêque Saint-Mars-d'Outille

LES INSTRUMENTS enseignés

DÉCOUVRIR

éveil, initiation,
formation musicale



LES CORDES

violon, alto, violoncelle, guitare,
guitare basse, harpe*



**en partenariat avec l'école de musique de l'Orée de Bercé-Belinois*

LES PERCUSSIONS

batterie, percussions,
percussions africaines



LES VENTS

flûte traversière, clarinette, hautbois,
saxophone, trompette, trombone, tuba



LES CLAVIERS

accordéon, piano,
synthétiseur



LES VOIX

chant classique,
chant musiques actuelles



LES PRATIQUES COLLECTIVES

POUR QUOI FAIRE ?

Les pratiques collectives,
vocales, instrumentales
ou mixtes, sont au cœur des
apprentissages proposés par
l'école communautaire de musique.

Elles représentent autant d'occasions
pour chaque élève de s'épanouir et
d'enrichir son parcours, de développer sa
curiosité et de construire sa motivation.



ENSEMBLES VOCALX

chœur enfants Kid's Company
chœur ados Sin Saya
(11-17 ans)
chœur adultes Just Gospel
(à partir de 18 ans)
chœur adultes Mélopée
(à partir de 18 ans)



ENSEMBLES INSTRUMENTAUX

orchestre Stratosfonic
ateliers musiques actuelles
percussions africaines
ensemble de synthés Clavdéon
ensembles de classes



LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

CALENDRIER



Inscriptions du 24 juin au 13 juillet et du 19
août au 7 septembre 2019.

Réinscriptions jusqu'au 13 juillet 2019.

Début des cours le 9 septembre 2019.

TARIFS



Frais d'inscription de 10€ par famille.

Tarifs des cours calculés sur la base du
quotient familial.

Réductions en fonction du nombre d'élèves
inscrits par famille et si inscription au sein
d'une harmonie ou d'une fanfare du territoire
du Sud-Est Manceau.

*À savoir : il est possible d'être inscrit à l'école de musique
uniquement dans un atelier de pratique collective.*

MODALITÉS D'INSCRIPTION



Dossier d'inscription complété (à retirer à l'école de
musique ou sur le site internet www.cc-sudestmanceau.fr)

Justificatif de domicile

Photo d'identité

Attestation d'assurance

Avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017

INFORMATIONS



Renseignements auprès du secrétariat par
téléphone au 02 43 40 05 82 ou par e-mail à
ecoledemusique@sudestmanceau.com